

- Faculté des sciences économiques
- www.unine.ch/seco

Droit des obligations (5ZZ1001)

Filières concernées	Nombre d'heures	Validation	Crédits ECTS
Bachelor en sciences économiques	Cours: 4 ph	écrit: 2 h	6

ph=période hebdomadaire, pg=période globale, j=jour, dj=demi-jour, h=heure, min=minute

Période d'enseignement:

- Semestre Printemps

Equipe enseignante:

Professeur Arnold Rusch
Faculté de Droit - Université de Neuchâtel Avenue du 1er Mars 26 CH 2000 Neuchâtel
tel : +41.32.413.47.67
mail@arnoldrusch.ch

Objectifs:

Avec ce cours, l'étudiant(e) a une connaissance générale des principes fondamentaux régissant le droit des obligations suisse.

Contenu:

- La première partie du cours porte sur la formation, l'exécution ainsi que l'inexécution des obligations. Sont ainsi notamment abordées dans ce cadre les règles régissant la conclusion, la nullité du contrat ainsi que la responsabilité contractuelle.
- La seconde partie du cours, consacrée à la partie spéciale du code des obligations, examine les principales formes de contrats. Le cours étudie en particulier les règles du (i) contrat de vente, (ii) de la donation, (iii) du prêt, (iv) du contrat de travail, (v) du contrat de mandat et (vi) du contrat d'entreprise.
Les différents thèmes abordés sont illustrés par de multiples petits cas pratiques.

Forme de l'évaluation:

E: Examen écrit de 2 heures lors de la session d'examens de fin de semestre
Rattrapage : examen écrit de 2 heures

Documentation:

Une liste de lectures sera communiquée au début du cours

Pré-requis:

aucun

Forme de l'enseignement:

4 heures de cours